

CHARTRE DES TERRES CONFIÉES

Parce que la terre est une ressource commune

Parce que la terre est une ressource précieuse
que nous empruntons aux générations futures

Parce que tout le monde ne dispose pas de terres
mais que tout le monde à besoin de se nourrir

Parce que les terres cultivables sont
indispensables à la production alimentaire

Parce qu'il y a urgence à préserver
les terres agricoles de la dégradation
et de l'artificialisation

Nous voulons la confier à des paysannes et des paysans

dont le métier est la production agricole et alimentaire, qui s'engagent dans des pratiques agricoles en accord avec le vivant : agriculture paysanne en agroécologie, agriculture biologique, biodynamie, permaculture ou agroforesterie, qui s'organisent pour satisfaire les besoins d'autrui et prioritairement les besoins de proximité, qui s'impliquent dans la vie du territoire.

Nous voulons

Faciliter l'accès à la terre aux paysannes et paysans qui s'orientent dans cette voie
Contribuer à des conditions viables et vivables de l'exercice du métier de paysan,
Soutenir les initiatives collectives parce que prendre soin de la terre et du vivant
demande bras et énergie humaine.

Nous voulons

Une alimentation de qualité, vivante, indemne de toxique, accessible à tous.

Nous voulons

Soutenir une agriculture diversifiée dans un équilibre de polyculture et d'élevages
Servir une agriculture créatrice de paysages vivants et humanisés,
génératrice de biodiversité.

Nous voulons

Mettre en oeuvre des initiatives qui libèrent l'économie du poids de la spéculation sur le foncier, les fermes et les outils collectifs.

Nous voulons

Encourager l'innovation sociale et l'émergence de collectifs de travail où chacune et chacun a sa place, dans une gouvernance horizontale.

Nous voulons

Des fermes ouvertes au monde, espaces de liens entre productrices/producteurs et consommatrices/consommateurs, impliquées dans des échanges de pratiques et de connaissances, disposées à la transmission de savoir faire.

Nous voulons

Permettre à chacune et chacun d'exercer sa responsabilité vis-à-vis de la terre, individuellement et collectivement, dans un ancrage local, en convergence avec d'autres initiatives telles que le mouvement Terre de Liens.



LA FONCIÈRE ÉLÉMENTAIRE ÉMANE DE CETTE VOLONTÉ

Cette **foncière paysanne** sous statut de fonds de dotation est un organisme à but non lucratif qui mène des missions **d'intérêt général**.

Elle est propriétaire de façon perenne de terres et de bâtis agricoles.
Elle en confie l'usage, garanti par un bail rural environnemental ou un bail emphytéotique.

Chacune et chacun participe à libérer la terre de son statut de marchandise par une contribution volontaire et irrévocable.

Je soussigné-e

..... adhère à la charte des TERRES CONFIEES.

Mail

Adresse

Date : / /

Signature :

